Le Sourire de Cormicy

Avril 2023

L'édito

2022 restera une année marquante de notre histoire, après deux années de COVID 19, la guerre est aux portes de l'Europe avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine depuis un an. Les répercussions de cette invasion sur les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires impactent notre quotidien. Ces crises qui se succèdent ont aussi des conséquences sur le budget communal. Toute l'équipe sera mobilisée et attentive lors des décisions budgétaires pour limiter les dépenses de fonctionnement et pour investir dans des projets structurants pour les Cormiciens.

Christophe Legros, suivant sur la liste électorale « Ensemble pour bien vivre à Cormicy » a rejoint l'équipe municipale suite au départ de Dominique Décaudin, maire depuis 2008. Je remercie le conseil de la confiance qu'il m'a accordé lors de l'élection du maire. 2023 sera une année dynamique pour Cormicy avec l'aboutissement de nombreux projets : l'ouverture du pôle associatif, la rénovation de l'ancienne caserne, la création d'un restaurant et un bâtiment technique pour les employés communaux mais aussi un nouveau service ouvert à tous depuis le mois de décembre : le dispositif de recueil des cartes d'identité et des passeports.

2023 sera riche d'évènements grâce à toutes nos associations qui vous proposerons de belles manifestations, n'hésitez pas à les rejoindre, elles vont accueillerons chaleureusement. **Ces projets et ces évènements contribueront à toujours mieux vivre ensemble à Cormicy dans une petite cité de caractère qui confirme son attractivité.**

Chantal Lantenois

L'Agenda

- Samedi 1er & Dimanche 2 avril
  Journées Européennes des Métiers d'Art
- Dimanche 2 avril
  Brocante (Comité des Fêtes)
- Vendredi 7 avril
  Conférence (CMVSH)
  Salle d'honneur de l'hôtel de ville
- Dimanche 23 avril
  Sortie Kabaret Magik à la folie (Les choucas)
- Vendredi 5 mai - 19H30
  Spectacle « Chut l'arbre ! » (Médiathèque)
- Samedi 13 mai - 13h
  Marche du Grand Est
- Samedi 13 mai - 14h
  Atelier découverte du slam (Médiathèque)
- Vendredi 26 mai - 20H30
  Musique en juin avancé (CMVSH)
  Eglise de Cormicy
- Dimanche 28 mai
  Trail de la St Aubeu (ABEP)
- Samedi 3 juin
  Loto des enfants (AAPECC)
- Samedi 17 & Dimanche 18 juin
  Fête patronale
- Dimanche 25 juin
  Moulin en fête (CMVSH)
- Samedi 1er juillet
  Repas de l'été (Les Choucas)

Le Chiffre du Trimestre

8508

C'est la fréquentation de la Maison France Services et de l'Agence Postale Communale sur une année.

Comité de rédaction : Antoine Sanchez, Franck Laudy, Agnès Morand, Nathalie Lecomte, Nicolas Sassano, Fanny Paulin
Photographies : Focal'icy

VILLE de CORMICY

Petites Cités de Caractère

Drones de loisirs : Règles d'utilisation

Les drones sont des appareils volants télécommandés qui ont gagné en popularité ces dernières années. Cependant, leur utilisation peut soulever des questions de sécurité et de vie privée. En effet, il existe des règles d'utilisation des drones de loisirs en France et plus spécifiquement dans la commune.

Si vous utilisez un drone pour des loisirs, vous devez respecter les règles établies par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Selon la réglementation, les drones de loisirs ne peuvent être utilisés :

- Pour voler au-dessus de l'espace public en agglomération. Sans autorisation préalable à la préfecture.
- Qu'à une hauteur maximale de 150 mètres et doivent rester à une distance de 30 mètres des personnes, des animaux et des bâtiments.
- Pour survoler des personnes sauf pour les drones très légers (< 250g).
- La nuit ou dans des zones restreintes telles que les aéroports ou les zones militaires.

De plus, pour utiliser un drone de loisir avec une masse supérieurs à 800g, vous devez enregistrer votre appareil sur le site internet de la DGAC.

Les règles spécifiques à Cormicy :

En plus des règles générales établies par la DGAC, il existe des règles spécifiques à la commune de Cormicy. Selon l'arrêté municipal du 22 juin 2018, il est interdit d'utiliser des drones au-dessus de la zone Natura 2000 située sur le territoire de la commune. Cette zone est protégée en raison de la présence d'espèces animales et végétales rares et menacées.

Afin de respecter les zones interdites de survol, vous pouvez consulter le site Géoportail de l'IGN.

En conclusion, si vous prévoyez d'utiliser un drone dans la commune de Cormicy, vous devez respecter les règles générales établies par la DGAC et spécifiques à la commune.

Il est important de rappeler que les drones peuvent représenter un risque pour la sécurité et la vie privée. Il est donc important de les utiliser de manière sûre et responsable en respectant la vie privée des habitants, ne pas diffuser les prises de vue sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire une utilisation commerciale

En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Rappel de règlementation des caméras privées

Le coût des nouvelles technologies rend plus accessible certains équipements comme les caméras de surveillance privées, afin de protéger ses biens ou son domicile.

Cette pratique peut sembler anodine, mais elle soulève des questions de sécurité et de respect de la vie privée. En utilisant une caméra pour filmer la voirie, il est possible d'enregistrer des images qui peuvent permettre d'identifier des individus ou des véhicules.

Si ces images sont partagées ou diffusées (réseaux sociaux ou autres), cela constitue une violation de la vie privée des personnes concernées.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Pour filmer un passage qui vous appartient mais qui dessert d'autres maisons que la vôtre il vous faudra l'accord des différentes personnes concernées. En revanche il est interdit de filmer la voie publique, même pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Sachez que sur beaucoup de modèles de caméra, il est techniquement possible d'apposer un masquage de certaines parties que l'on veut exclure de l'enregistrement sur les caméras personnelles.

Le non-respect de ces limites légales est **passible d'une amende de 45 000 € et d'un an d'emprisonnement** (article 226-1 du Code pénal).

Passeports & cartes d'identité

La maison France Services de Cormicy est désormais équipée d'un dispositif de recueil pour les demandes de carte nationale d'identité et de passeport et vient ainsi compléter les 24 autres communes de la Marne dotées d'un tel dispositif.

Le service est ouvert depuis le 14 décembre 2022 au sein de la Maison France Services et a officiellement été inauguré par le sous-préfet de la Marne, M. Jacques Lucbéreilh en présence de Chantal Lantenois, Maire de Cormicy et de nombreux maires des communes voisines.

PROCÉDURES ET BONNES PRATIQUES :

Nous vous conseillons de remplir une **pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité** depuis le site internet de **l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)** :

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire CERFA papier. En effet, **le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de passage à la Maison France Services.**

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison France Services de Cormicy afin d'obtenir de l'aide pour réaliser votre pré-demande en ligne : 03.26.50.72.90.

Plus d'information et prise de rendez-vous en ligne sur :

https://www.cormicy.fr/page/lesdemarches-formulaires.html

Travaux Pôle Sport-Santé :

Les travaux de réhabilitation de l'ancien centre de secours, qui fut autrefois un lavoir, avancent à grand pas.

Ce bâtiment emblématique de Cormicy doit recevoir dans quelques semaines les activités de la société REACTIVE, coaching en sport-santé, actuellement domicilié dans l'ancien presbytère, place de la mairie.

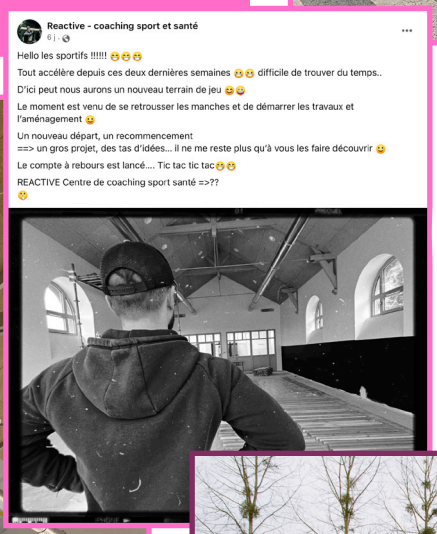

Travaux Pôle Associatif

Les travaux du nouveau pôle associatif sont enfin terminés. Dès le mois d'avril, les associations pourront profiter de ce nouvel équipement pour développer leurs activités dans les meilleures conditions.

En attendant l'inauguration officielle qui devrait intervenir avant l'été, le pôle associatif a désormais un nom : **Le Champ Fort**.

Ce nom, sélectionné parmi les nombreuses propositions des associations fait référence au lieu-dit sur lequel est bâti ce bâtiment.

Sécurisation des entrées de Cormicy

Vous l'avez constaté, depuis quelques semaines, des travaux sont effectués à la sortie de Cormicy sur la route menant à Cauroy-Lès-Hermonville. Il s'agit d'un vaste projet de rénovation des entrées de ville, visant à revitaliser l'aspect esthétique mais aussi et surtout à améliorer la sécurité dans notre village.
L'aménagement temporaire réalisé fin 2022 sur cette entrée de Cormicy a permis de constater **une baisse de la vitesse de l'ordre de 40%.**

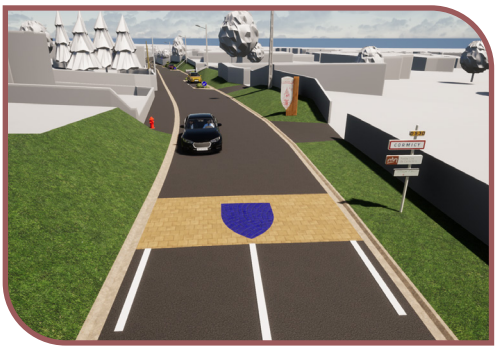

Le projet de rénovation des entrées de ville de Cormicy est piloté par la mairie, en collaboration avec des architectes et des urbanistes afin de répondre aux attentes des cormiciens, de tous les cormiciens : habitants véhiculés, piétons, commerçants et professionnels tels que les agriculteurs/ viticulteurs.

A termes, dans les 12 prochains mois, ce sont les 3 autres entrées de ville qui seront traitées ainsi et qui viendront compléter les travaux sur la RD menant à Cauroy-Lès-Hermonville : Aguilcourt, Concevreux et Berry au bac.

Un objectif : Sécurisation des entrées de village pour diminuer la vitesse des véhicules avec des surélévations de chaussée et des écluses, en y insérant la création de trottoirs dans les rues du Faubourg de la Neuville et dans la rue Franklin Roosevelt pour la sécurité des piétons, en créant des places de stationnement protégées pour les riverains.

Une volonté : Revitaliser l'aspect esthétique en intégrant de la végétalisation dans le projet et le blason de Cormicy inséré dans la voirie sur les 4 entrées.

D'autre part, à l'image de Cormicy, plusieurs communes marnaises sont confrontées à des problèmes récurrents de non-respect des priorités à droite instituées dans leur agglomération. Dans ce contexte, les services du Département de la Marne ont proposé aux 6 municipalités concernées d'envisager une demande d'expérimentation d'un nouveau signal routier prenant la forme d'un marquage au sol. Cette expérimentation permettra enfin à la commune de supprimer les panneaux « Stop » non conformes sur les routes départementales en traverse d'agglomération et généralisant la notion de priorité à droite.

Le nouveau visage de la rue des petites Saulx

La rue des petites Saulx a changé de visage après la construction du centre de secours puis, suite à son inauguration, une dynamique s'est créée qui fut bénéfique pour l'acceptation du permis de construire et de faire évoluer avec rapidité la construction des huit logements destinés exclusivement aux familles de sapeurs pompiers.

Les logements dont la construction est aujourd'hui bien avancée se composent de six T5 et deux T3 ; ces constructions s'adaptent à leur environnement écologique et s'inscrivent harmonieusement dans le paysage.

Économiques à l'usage bien que plus coûteuses à la construction, elles offriront aux futurs locataires des performances énergétiques élevées, permettant ainsi de réduire considérablement les dépenses en énergie. Ce type de constructions est donc en phase avec les dernières exigences d'économies thermiques du gouvernement.

Fin des travaux et réception premier trimestre 2023.

Propreté de la commune, rappel :

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Tout propriétaire ou locataire riverain des rues, chemins, places et voies publiques est également tenu de tenir les trottoirs et les caniveaux au droit de sa propriété ou de sa location en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les propriétaires doivent en outre, prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le trottoir et le caniveau en cas de chute de neige ou de gel.

Comité d'embelissement

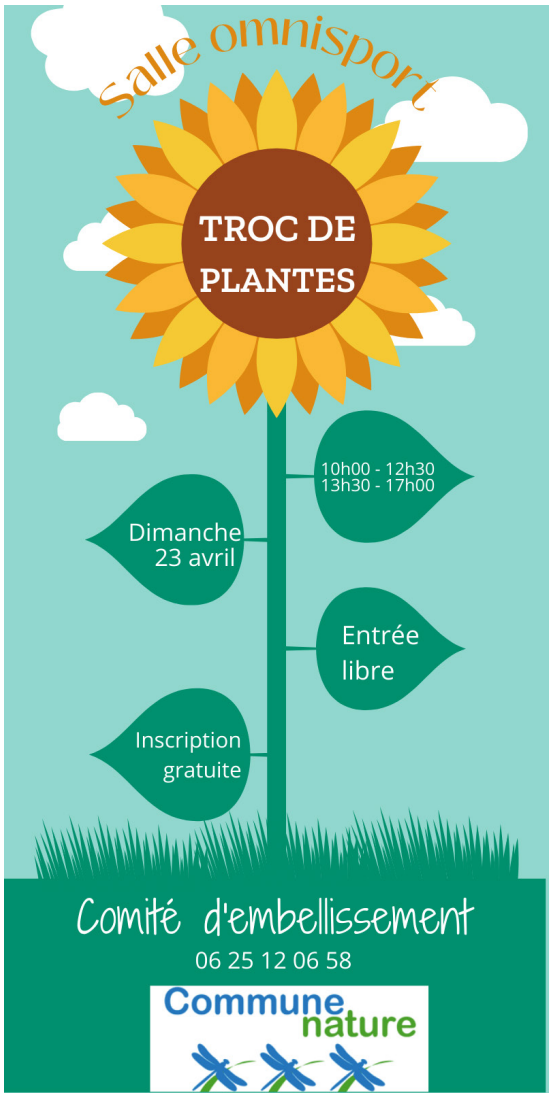

Vous voulez échanger, vous procurer des semis, des boutures ou des plants?

Venez nous rejoindre dans la salle omnisports de Cormicy :

Le dimanche 23 avril 2023
De 10h00 à 12h30 et
De 13h30 à 17h00

Bulletin à rendre pour valider votre inscription
Avant le 20/04/20223 à la « Maison France Services »
03 26 50 72 90

INSCRIPTION GRATUITE

NOM/PRENOM : .....
ADRESSE : .....
NOMBRE DE TABLE : .....
TELEPHONE : .....

Nouvelles consignes de tri

Depuis le 1er janvier les consignes de tri ont évolué pour le bac jaune. Vous avez reçu un courrier par le Grand Reims et depuis janvier tous les emballages et les papiers se trient.

Les jours de collecte restent inchangés, le bac bordeaux le lundi et le jaune le jeudi, pensez à les sortir la veille la collecte est très matinale. Si vous avez besoin d'un bac jaune plus adapté à vos besoins contactez le 03.26.02.90.90.

Le tri des déchets est un geste citoyen écologique et économique à titre d'exemple, le verre bien trié c'est 4 fois moins cher qu'en ordures ménagères. Une bouteille déposée dans un conteneur à verre coûte 4 centimes d'euro pour être collectée et recyclée. Mise dans les ordures ménagères, elle coûte 18 centimes d'euro.

Alors trions bien le verre ! Il fait fonctionner l'économie locale car il est collecté, affiné et réutilisé avec des entreprises du territoire et le coût de gestion des déchets est ainsi optimisé.

Amiante

Collecte de vos petits stocks d'amiante liée : prenez rendez-vous !

Le Grand Reims vous permet d'évacuer **gratuitement** vos déchets amiantés à la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles, **dans la limite de 5 objets par dépôt** et au maximum 2 fois par an, le samedi.

Au préalable, il est **impératif d'avoir pris rendez-vous.**
Les modalités de prise de rendez-vous sont disponibles sur www.grandreims.fr rubrique « Les déchetteries ».

Vous y retrouverez également tous les conseils de manipulation pour l'emballage des plaques ou objets amiantés. Pour toute demande d'information, vous pouvez également appeler le 03.26.02.90.90.

Ce service est réservé **aux particuliers.** Le rendez-vous doit être honoré par le propriétaire des déchets amiantés.

Travaux rue du Thomois et du Prieuré

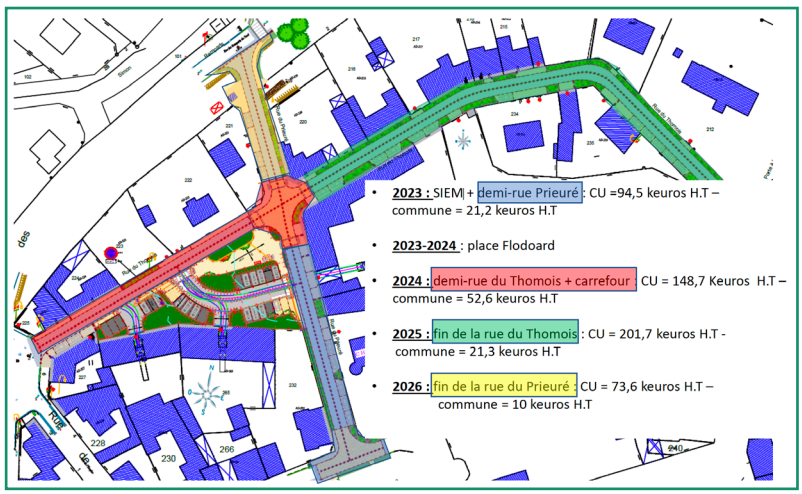

Après les nombreuses rues rénovées depuis 2008, c'est aujourd'hui une nouvelle phase dans les travaux qui s'ouvre, avec la rénovation de la rue du Thomois et du Prieuré.

Ces travaux sont rendus possibles aujourd'hui grâce au déménagement annoncé de l'atelier municipal près du nouveau centre de secours.

En effet, au-delà des travaux sur ces deux rues, c'est la transformation de la place flodoard qui se prépare avec de la végétalisation et des places de stationnement.

Vie Associative

Journées du Patrimoine, visite des souterrains avec CMVSH le 17 septembre

Visite des souterrains du château par CMVSH pour le Téléthon

Pose du pupitre dans l'allée Sainte Juliitte par CMVSH

Moulin en fête CMVSH le 26 juin

Inauguration de la stèle de la chouette et marche du souvenir sur Sapigneul

Journée des bénévoles de CMVSH à l'étang de Jean-Paul le 4 septembre

Le Téléthon à Cormicy

A Cormicy, la solidarité n'est pas un vain mot !

L'équipe organisatrice du Téléthon remercie vivement toutes les associations cormiciennes et autres qui se sont mobilisées pour cet évènement. La participation des écoles et celle des pompiers est venue renforcer l'attractivité des actions développées pour l'occasion.

La gageure n'était pas de battre un record quel qu'il soit, mais de faire participer le plus nombres d'acteurs et de donateurs. Objectif réussi, par le résultat de la générosité citoyenne, ainsi que celle des commerçants et entreprises partenaires qui nous ont soutenus, tout comme l'apport logistique de la Commune qui a contribué à l'organisation et à la sécurité.

Le temps n'était pas forcément idéal, mais votre générosité a pris le dessus et nous conforte dans cette initiative.

Merci à tous, pour votre soutien et votre implication dans cette belle cause, dédiée aux malades et leur famille. **Le fruit de nos efforts se monte à 4600 euros, qui viendront renforcer les travaux de recherche médicale de l'AFM.**

Vie Associative

Voyage à Kingsclere du 6 au 8 mai 2023

Tout d'abord... petit retour en arrière ... La dernière fois que Cormiciens et habitants de Kingsclere se sont retrouvés, c'était en octobre 2019 pour la Fête des Vendanges du Massif de Saint Thierry. A notre tour ensuite d'aller à Kingsclere en mai 2020 ; voyage au cours duquel nous devions célébrer les 10 ans de la signature du jumelage sauf qu'entre temps... la Covid est passée par là... Plusieurs vagues de confinements et des formalités d'entrée/sortie de territoire variant d'un pays à l' autre ont eu raison de nos échanges, les rendant compliqués à planifier. Conséquence : 3 longues années sans pouvoir se voir.

Mais ça y est, bonne nouvelle ! Nous allons enfin pouvoir nous revoir ! Nos amis anglais nous attendent le week-end du 08 mai. Week-end où sera célébré le couronnement du Roi Charles III. Un grand moment d'histoire pour le Royaume-Uni que nous avons hâte de vivre et de partager avec eux en « live ».

BON A SAVOIR : dorénavant pour se rendre au Royaume-Uni il faut être muni obligatoirement d'un passeport en cours de validité.

Pour de plus amples renseignements : jumelagekingsclere@gmail.com

Théâtre l'Atelier Grimberg par CMVSH le 4 novembre 2022

Balade à Elise Titanic par CMVSH le 20 novembre 2022

Noël des Enfants du Comité des Fêtes le 4 décembre 2022

Concert de chants de Noël par CMVSH et les écoles le 11 décembre 2022

Participation des Choucas à la Banque Alimentaire

Repas de Noël des Choucas le 17 décembre 2022

Vie Associative

Le Foot-Ball Club de Cormicy hôte du Stade de Reims

Le dimanche 6 novembre, nos jeunes joueurs du club de 8 à 11 ans étaient les invités du stade de Reims pour la rencontre Stade de Reims contre Nantes. C'est ainsi que 11 enfants ainsi que 2 éducateurs du club, ont pu fouler la pelouse du stade devant plus de dix mille spectateurs présents ce jour dont 90 supporters du club de Cormicy. Habillés avec la tenue officielle du stade de Reims, ils ont pu ainsi découvrir les vestiaires, faire un tour d'honneur devant le public et accompagner les joueurs professionnels en tant qu'escorts-kids pour leur entrée sur le terrain. Un souvenir inoubliable pour nos joueurs et une grande fierté pour le club du FC Cormicy

Le club continue à recruter les enfants garçons et filles à partir de 5 ans.

L'AAPECC toujours active !

Le marché de Noël s'est tenu le 11 décembre. De nombreux artisans étaient présents : savons, miel, charcuterie, bijoux, prêt à porter, décorations en bois, pâtisseries, couture... mais aussi stand de maquillage et buvette.

Les petits et les grands ont pu profiter de la présence des poneys et du Père-Noël.

Artisans, enfants, visiteurs et organisateurs ont été unanimes sur la réussite de l'événement. Le nombre de crêpes servies est d'ailleurs un record !

Rencontre inter générations

Le 21 janvier, s'est tenue la deuxième édition de la rencontre inter générations.

Petits et grands se sont retrouvés pour jouer aux jeux de société. Un moment convivial de partage et de transmission !

Repas du 11 novembre de l'ACVG

Comme chaque année le 11 novembre, après les cérémonies mémorielles, le repas organisé par les ACVG de Cormicy a tenu ses promesses.

70 convives, réunis exceptionnellement dans la salle de réception de la coopérative vinicole, ont apprécié le cadre mais surtout le menu.

L'ambiance festive, a bénéficié de l'animation dynamique proposée par Marianne et Jannick.

Dans cette période compliquée et maussade, ce fût un moment de détente et de fraternité particulièrement apprécié.

Vie à la médiathèque

LE COMITÉ DES FÊTES DE CORMICY RECRUTE

AFIN QUE NOUS PUISSIONS CONTINUER À ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS POUR ANIMER NOTRE VILLAGE, NOUS AVONS BESOIN DE QUELQUES NOUVELLES TÊTES ET DES BRAS. VENEZ NOUS REJOINDRE AVEC VOTRE BONNE HUMEUR, VOTRE SENS DE L'ORGANISATION OU JUSTE VOS BRAS ET UN PEU DE VOTRE TEMPS.

CONTACTEZ NOUS SUR FACEBOOK OU AU 06 60 58 92 99

AVIS DE RECHERCHE

CMVSH RECHERCHE TOUTES PHOTOS OU CARTES POSTALES ANCIENNES SUR LE CALVAIRE DE CORMICY.

CONTACTEZ NOUS SI VOUS POUVEZ NOUS AIDER À EN RETROUVER. MERCI D'AVANCE.

- Le casque de réalité virtuelle sur PS4 à la médiathèque

- "Et si on jouait" & "Jeu du Loup Garou" pendant les vacances scolaires

- Plus de 40 enfants ont participé aux ateliers de l'illustratrice et auteure Saehan Parc, à la médiathèque pour la 3ème édition de la fabrique du livre jeunesse avec Interbibly

Vie Pratique

Médiathèque de Cormicy

Mardi 14h – 19h

Mercredi 14h – 19h

Samedi 10h – 17h

mediathequedecormicy
Médiathèque Cormicy
2 Rue du Puits au Pivot
51220 Cormicy
mediatheque@cormicy.fr
03 26 04 52 55

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI :	FERMETURE
MARDI :	8H45-12H30 ET 16H00-18H00
MERCREDI :	8H45-12H30 ET 16H00-19H00
JEUDI :	8H45-12H30
VENDREDI :	8H45-12H30 ET 16H00-19H00
SAMEDI :	8H45-12H00

France Services
Proche de vous au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Pour un accueil de qualité, nous vous conseillons de prendre rendez-vous au 03.26.50.72.90

LUNDI : FERMETURE HEBDOMADAIRE
MARDI : 8H45-12H30 / 16H00-19H00
MERCREDI : 8H45-12H30 / 16H00-19H00
JEUDI : 8H45-12H30 / UNIQUEMENT SUR RDV
VENDREDI : 8H45-12H30 / 16H00-19H00
SAMEDI : 8H45-12H00

VILLE de CORMICY

MAIRIE DE CORMICY

2 Rue du Puits au Pivot
51220 CORMICY
TÉLÉPHONE : 03 26 61 30 30
TÉLÉCOPIE : 03 26 40 37 49
MAIL : mairie@cormicy.fr

HORAIRES SECRÉTARIAT :

Tous les matins
du Lundi au Vendredi
de 10H30 À 12H00

GROUPEMENT FIOUL

Le prochain achat groupé de fioul domestique, organisé par la Maison des Services au Public, aura lieu en juin 2022 :

→ Commande à effectuer avant le jeudi 1er juin

→ Livraison prévue du lundi 5 au vendredi 9 juin 2023

Renseignements et inscription à la Maison des Services, du mardi au samedi :

au 03.26.50.72.90 et par mail : msap@cormicy.fr

Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

Yaël ROUSSEAUX CHEVIGNÉ
Le 10 septembre 2022

Alba LETEMPLIER
Le 15 février 2023

Emma LÉGER
Le 27 octobre 2022

THÉA DREANO
Le 6 mars 2023

Et tous nos voeux de bonheur à :

Cynthia LHERMITTE
& Antoine GODFROY
Le 30 juillet 2022

Céline JUBRÉAUX
& Sullivan GOBRON
Le 10 septembre 2022

Vanessa RIGAUD
& Damien BOVE
Le 17 septembre 2022

Aurélie POWSIN
& Murat BALIKCI
Le 21 janvier 2023

Ils nous ont quittés...

Annie GUILLEM née VASSEUR, *le 24 juillet 2022 à l'âge de 65 ans*
Bernard MASSEAUX, *le 3 août 2022 à l'âge de 93 ans*
Jean-Louis MICHEL, *le 22 août 2022 à l'âge de 85 ans*
Claude HIVET, *le 13 novembre 2022 à l'âge de 84 ans*
Guy BEAUVAIS, *le 2 décembre 2022 à l'âge de 78 ans*
Jocelyne CAVEL née RAILLARD, *le 14 janvier 2023 à l'âge de 78 ans*
Louis DELIGNY, *le 19 mars 2023 à l'âge de 90 ans*

Vous souhaitez nous faire part de décès, mariage, naissance (avec photos) transmettez nous vos informations à lesourire@cormicy.fr

Directeur de la publication
Chantal Lantenois
Conception/Création
Fanny Paulin